

*Initiatives ministérielles*

J'ai assisté à une conférence il y a quelques semaines. Au départ, les discussions devaient porter sur les industries respectueuses de l'environnement et sur ce que le Canada peut faire pour se donner la technologie et les compétences qui lui permettront d'être à la hauteur du défi que présentent ces nouvelles industries dans notre pays. Les discussions qui portaient sur certaines industries se sont rapidement étendues à l'ensemble de l'économie. Les participants ont commencé à parler d'une économie respectueuse de l'environnement où les décisions sont prises en fonction du critère de la durabilité.

• (1815)

Les possibilités de développement ne sont pas infinies. Elles sont limitées. Nous devons pouvoir reconnaître ces limites et les respecter. C'est malheureusement le constat que nous avons fait au sujet de la pêche à la morue sur la côte atlantique.

Ces remarques valent aussi pour les forêts du nord de l'Alberta, de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique. Si nous ne tenons pas compte des répercussions de nos décisions au regard du développement durable, nous nous privons évidemment de toute possibilité de poursuivre nos activités dans ce secteur. À titre de parlementaires, nous devons commencer à tenir compte de la notion d'économie respectueuse de l'environnement lorsque nous prenons des décisions.

J'ai parlé cet après-midi avec le président du comité de l'environnement et je lui ai suggéré que le comité devrait examiner cette notion et les moyens de faire en sorte que nos décisions économiques tiennent davantage compte de la notion de développement durable à long terme au Canada. Le président du comité m'a donné une réponse très positive et conforme à ce qui s'est dit lors de la conférence environnementale de Rio où il a été question de donner un nouveau souffle à l'économie mondiale en prenant des décisions tenant compte de l'environnement. Il serait peut-être possible d'entamer des discussions à ce sujet au Canada et de faire en sorte que pareille notion soit prise en considération non seulement dans le domaine de l'environnement, mais aussi sur le plan économique.

Je remercie la députée de sa question. Elle était importante et tombait à point nommé.

**M. Bill Blaikie (Winnipeg Transcona):** Madame la Présidente, j'ai une question à l'intention du député de The Battlefords—Meadow Lake, mais j'aurais tout d'abord une observation à faire.

Une des ironies que présente ce projet, compte tenu de son incidence environnementale, c'est que nous avons entendu dans le discours du Trône le gouvernement parler de son intention d'établir des infrastructures soucieuses de l'environnement. Je me demande si le gouvernement songeait à ce projet en parlant d'infrastructures soucieuses de l'environnement. Cela me paraît certes contestable. Il me paraît éminemment discutable que cette mesure et le mégaprojet auquel elle donne le feu vert aient effectivement quelque chose à voir avec une infrastructure soucieuse de l'environnement.

Si le gouvernement se préoccupait tellement de l'environnement, il aurait été beaucoup plus sage de sa part, comme je ne saurais jamais trop le faire remarquer, d'investir de l'argent dans la réfection des chemins de fer du pays plutôt que de laisser le CN et le CP conjuguer leurs efforts pour continuer à démanteler et à réduire le réseau ferroviaire de notre pays. Voilà ce qui représente à mon avis une véritable infrastructure soucieuse de l'environnement.

Je trouve affligeant d'entendre parler d'infrastructure soucieuse de l'environnement alors qu'on donne le feu vert à des projets de ce genre et qu'on laisse se détériorer nos chemins de fer.

Si nous nous préoccupons vraiment des émissions de gaz à effet de serre, si nous tenons vraiment à rejeter moins d'émissions d'hydrocarbures dans l'atmosphère, nous devrions songer sérieusement à reréglementer notre système de transport pour adopter un parti pris en faveur du chemin de fer. À l'heure actuelle, nous avons plutôt un parti pris contre le rail. Nous devrions à tout le moins neutraliser les partis pris.

Je préférerais un parti pris en faveur du rail, car ce serait un parti pris en faveur de l'environnement. Le gouvernement doit cesser de laisser les chemins de fer réagir aux effets de la déréglementation. Il doit commencer à reconnaître que la déréglementation n'a pas donné de bons résultats et qu'il faut reréglementer, peu importe le nom qu'on donne à l'opération. L'ancien ministre conservateur des Transports ne voulait pas reréglementer. Il voulait étalonner. C'est bien joli. Peu importe qu'on appelle cela de l'étalonnage, de la réglementation, de l'ostentation et le reste, pourvu qu'on en revienne à un système permettant de stimuler le trafic ferroviaire et de faire disparaître des routes ces camions qui ont de plus en plus l'air de trains. On voit en effet sur les routes des camions qui ressemblent de plus en plus à des trains. Ils voudront probablement passer sur ce pont une fois qu'on l'aura construit, pour en revenir à la motion à l'étude.

• (1820)

Le temps est venu de bâtir de véritables infrastructures soucieuses de l'environnement. J'aimerais entendre le député de The Battlefords—Meadow Lake nous dire ce qu'il pense à ce sujet.

**M. Taylor:** Madame la Présidente, il me suffira d'une minute pour dire au député, qui s'est exprimé avec beaucoup d'éloquence, que je suis entièrement d'accord sur tout ce qu'il a dit.

En fait, j'ai moi-même un fort penchant pour le chemin de fer. Je voudrais donner à la Chambre un exemple qui illustre les propos du député. Ma belle-mère, qui a travaillé pour une compagnie de camionnage au Canada pendant la majeure partie de sa vie, a mis sur son frigo de beaux petits aimants et un dessin montrant un train arrêté au passage à niveau pendant que passe un camion qui tire des remorques entières de marchandises. Le train a dû s'arrêter pour laisser passer les camions.

Le programme d'infrastructure du gouvernement porte sur les routes, les réseaux d'égout et de distribution d'eau. Mais il n'y a pas un dollar pour les trains. C'est un oubli profondément regrettable.